

Bonne rentrée 2017-2018!

Nous sommes pratiquement aux portes de l'automne alors que nos vacances estivales sont déjà derrière nous. Pour plusieurs d'entre vous, le retour au travail s'est effectué à la mi-août afin de permettre la mise en place de tous les préparatifs nécessaires à une rentrée réussie dans chacun de vos milieux. Pour d'autres, le retour s'est effectué en même temps que la rentrée des élèves, histoire de vous remettre rapidement dans le bain du merveilleux monde scolaire.

Que vous en soyez à votre première, dixième, vingtième ou peut-être même à votre dernière rentrée, nous vous souhaitons que la prochaine année scolaire soit à la hauteur de vos attentes et source de belles réalisations !

Pour plusieurs d'entre vous, les problématiques de qualité de l'air intérieur ont fait en sorte de subir une délocalisation (passée, présente et/ou future). Dans certains cas, votre itinérance dure depuis plusieurs années, mais la réouverture de l'école Baril après 6 ans d'attente projette une lueur d'espoir aux autres membres du personnel qui sont toujours dans l'attente de réintégrer leurs milieux.

Pour nos membres qui œuvrent au centre administratif et à son annexe, la délocalisation semble se préciser et, selon les dires de la direction générale, « nous sommes passés

d'un plan de délocalisation temporaire à un plan permanent à long terme dans un espace locatif ». Nous ne savons pas encore le « où », ni le « quand », mais la délocalisation serait prévue quelque part au printemps 2018 et ferait en sorte de regrouper l'ensemble des services en un seul et même endroit.

Du côté syndical, nous avons obtenu gain de cause dans un important arbitrage : l'employeur n'était pas en droit de retirer les personnes en assurance-salaire pour les placer « en vacances » lors des semaines de fermeture de la commission scolaire. Nous nous assoirons bientôt avec les représentants de l'employeur afin de voir avec eux de quelle façon les personnes lésées seront dédommagées.

Au cours des prochains mois, d'autres griefs seront soumis en arbitrage et en médiation arbitrale. Nous vous ferons part des résultats, car plusieurs de ces litiges touchent le mouvement de personnel, le paiement automatique et les affichages de poste.

Encore une fois, nous vous souhaitons une belle année scolaire 2017-2018 et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines activités!



Élections à l'APPA

5 octobre 2017

L'Assemblée générale d'élections aura lieu le 5 octobre 2017 à 19 heures. Au moment d'imprimer le journal, nous n'avions pas reçu la confirmation de l'endroit où sera tenue l'assemblée. Cette information sera confirmée le plus rapidement possible.

Les postes suivants seront en élection cette année:

- Première vice-présidence CSDM (1 poste)**
- Première vice-présidence EMSB (1 poste)**
- Vice-présidence - Secteur général et adaptation scolaire CSDM (1 poste)**
- Vice-présidence - Secteur services de garde CSDM (1 poste)**
- Comité de surveillance (3 postes ouverts aux membres CSDM et EMSB)**

Votre vote est important!



Journée nationale du personnel de soutien

6 à 9 - Coquetel dînatoire

Fidèle à la tradition, l'APPA tiendra son coquetel dînatoire annuel pour souligner la *Journée nationale du personnel de soutien*.



L'événement aura lieu au Bistrot Le Ste-Cath
Vendredi le 29 septembre 2017
À compter de 18 heures

Les Calamity Jane seront sur place pour animer la soirée.

Venez passer une belle soirée avec vos collègues de travail!



Clinique d'aide à la retraite

La clinique d'aide à la retraite est de retour cette année. La première clinique aura lieu le 28 septembre 2017 pour les gens qui prendront leur retraite au plus tard au début du mois de janvier 2018.

Quand : Jeudi 28 septembre 2017
Heure : 18 h 30 (un repas sera servi à 18 heures)
Où : Salle de réunion de l'APPA

3340, boulevard de l'Assomption
Métro de l'Assomption – Autobus 185-E ou 131-N
Pour s'inscrire : Remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet et le retourner à l'APPA à l'attention de M^{me} Marlène Tourville par télécopieur au 514 254-7872 ou par courriel au mtourville@appa.qc.ca au plus tard le 21 septembre à 16 heures.



Élection des délégués

Comme à chaque année, tous les lieux de travail doivent élire une personne qui agira en tant que délégué syndical.

Il est grand temps de remédier à cette situation, car le délégué syndical est l'ultime trait d'union entre le syndicat et ses membres. Vu l'étendue géographique des lieux de travail de la CSDM, il est important pour le syndicat d'avoir un représentant dans les lieux de travail où ses membres travaillent. Ainsi, vous serez mobilisés, informés et représentés!

Pour tous les détails concernant l'élection d'un délégué syndical, rendez-vous sur notre site au www.appa.qc.ca et cliquez sur le logo des délégués dans la colonne de droite du site.



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

